

La vie à Villey-le-Sec en 1914

En cette fin juillet 1914, le calme du village est trompeur car troublé par les premiers grondements de l'orage qui approche : le mot « guerre » est sur toutes les lèvres et l'animation des militaires stationnés dans le fort de Villey-le-Sec n'est pas pour calmer l'inquiétude. Les soldats s'affairent à décharger vivres et munitions. D'autres aménagent les emplacements des batteries. On coupe les acacias qui gênaient le tir des canons ; on dégage les observatoires dont les deux fentes horizontales semblent déjà guetter l'approche d'un ennemi. Tout est là pour confirmer les rumeurs qui courent et augmenter les craintes des habitants.



Le 31 juillet, Émile Chrétien, le garde-champêtre, va de maison en maison distribuer aux réservistes des ordres de mobilisation individuels qui leur enjoignent de regagner sans délai leurs corps. Juste le temps de casser une petite croûte, de préparer un petit baluchon, d'embrasser femmes et enfants (les lorrains ne sont guère expansifs) et ils se retrouvent sur la route de Toul, accompagnés, pour un bout de chemin, par les gamins du village.

Puis la vie habituelle reprend ses droits ; on rentre les dernières voitures de foin ; on conduit les bêtes à l'abreuvoir et c'est à peine si on remarque quelques têtes nouvelles qui ont remplacé les partants. Le soir, on causera longtemps, rapportant les bruits qui courent en faisant part de ses inquiétudes. La nuit tombée, on ne peut quitter des yeux les lanternes des voitures qui se suivent, dans le lointain, en direction de Nancy, sur la route nationale.

La nuit est courte et, comme tous les matins, le

travail doit reprendre. C'est alors qu'à la mairie arrive l'ordre de réquisition des chevaux et ce n'est pas une mince affaire que de les rassembler, certains sont déjà partis aux champs et il faut organiser le convoi jusqu'à Toul.



À quatre heures de l'après-midi, deux gendarmes se présentent devant le maire, Camille Lhuillier, et lui remettent une grande enveloppe cachetée. Elle contient une affiche où l'on peut lire, en dessous de deux drapeaux entrecroisés,

ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE.

Cette fois, la plupart des familles sont touchées et les scènes de la veille se renouvellent. Le soir venu, il n'y a plus au village d'hommes capables de porter les armes.

Après le repas, le maire réunit le conseil municipal, ou plutôt ce qui en reste, car les trois quarts sont mobilisés. Victor Thouvenin, l'instituteur, apporte le dossier reçu il y a une dizaine d'années qui contient les instructions pour la commune de Villey-le-Sec en cas de mobilisation générale.

« Le Maire engagera discrètement les familles à quitter le village et ainsi échapper aux dangers qu'amènerait un siège éventuel, le village se trouvant au centre du fort. Les évacués ne pourront emporter que 60 kg de bagages... Ils trouveront, en gare de Toul, un train qui les emmènera à leur lieu d'hébergement. Ils pourront, s'ils le désirent, rejoindre des parents mais les frais seront à leur charge ; les bêtes appartenant aux partants seront réquisitionnées et formeront un troupeau dont l'entretien sera à la charge de la commune ».



Très peu d'habitants quitteront la commune et donc on s'organise. Dans l'instruction gouvernementale, il est prévu de faire le recensement des ressources en vivres du village, de dresser un état des besoins des habitants qui ne l'ont pas quitté, d'établir des cartes de ménage pour l'attribution des denrées qui leur sont allouées, de nommer une commission qui s'occupera de cette organisation et assurera l'approvisionnement.

On y trouve aussi des ordres pour la population civile : « obligation d'avoir un laisser-passer pour quitter le village, même pour se rendre aux champs. Affectation des caves voûtées aux familles pour les protéger des bombardements possibles, signaler les obus non éclatés, interdiction de sonner les cloches... ».

Il y aura lieu de préparer le cantonnement des troupes qui viendront occuper le village, d'organiser un service de garde de la voie ferrée, au Radelot, à la halte de Villey et à la grotte du Géant avec les hommes qui ne sont pas mobilisés, tenir la liste de ces derniers à la disposition du Génie qui pourra les employer aux travaux du camp retranché... et bien d'autres obligations.

Le 2 août 1914, c'est dimanche aujourd'hui. À la messe, bien des places restent vides dans les bancs des hommes, le curé de la paroisse exhorte ses paroissiens à ne pas perdre courage et à supporter les épreuves qui les attendent.

Le maire ne chôme pas, il a déjà commencé à préparer le plan de ravitaillement des 251 personnes qui restent au village. C'est alors qu'arrive à la mairie l'ordre d'évacuation des *bouches inutiles*.

« Toul le 1^{er} août 1914, le Gouverneur de Toul à M. le maire de Villey-le-Sec :

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la date de ce jour, j'ai pris un arrêté décidant l'évacuation des « bouches inutiles » de Villey-le-Sec et prescrivant les conditions dans lesquelles aura lieu cette évacuation. Je vous adresse ci-joint un exemplaire de la liste des personnes à évacuer. Ces documents doivent être

affichés par vos soins et je vous prie de prévenir la population de cet affichage. »

Le maire a bien du mal à convaincre ceux qui sont désignés à quitter leurs bêtes, leur maison, leur biens, leurs champs, tout ce qui fait leur vie. Après bien des hésitations et devant l'obligation de partir, ils se décident à tout quitter pour se rendre à Toul et prendre le train qui les conduira on ne sait où !

Ils voudraient tous rester, certains sont âgés et se déplacent difficilement, mais les soldats qui les entourent, l'animation qui remplit le village leur font craindre le pire, et l'ordre est formel, le maire risquerait des ennuis s'ils n'obéissaient pas ; alors ils se décident à partir... Mais ils ne vont pas trop loin et certains trouvant une façon peu conventionnelle de se procurer des laisser-passer, reviennent rapidement au village.

Que devient le village pendant ce temps ? Il ne reste plus que 145 habitants le 7 août dont 10 enfants. Mais les maisons vides sont rapidement occupées par une compagnie du 41^e régiment de territoriaux venus remplacer les fantassins qui logeaient dans le fort et avaient rejoint le gros de leur unité.



Les cultivateurs se sont organisés pour faire la moisson et rentrer les récoltes ; les femmes ont remplacé les absents, tous sont plein d'ardeur surtout depuis l'entrée de nos troupes en Lorraine. Mais bientôt les nouvelles sont moins bonnes, les Allemands ont envahi la Belgique et pénétré dans le nord de la France. À l'est, nos soldats ont repassé la frontière et s'organisent pour résister le long du canal du Grand-Couronné. Tandis que nos troupes résistent devant Nancy, les Allemands poursuivent leur avance et approchent de Meaux que la population devra bientôt évacuer. Une nouvelle fois, nos gens évacués font leurs ballots et, cette fois, on les conduit vers le sud. C'est à ce moment là que certains rebroussement chemin, pour rentrer comme ils peuvent au village.

La population résiste et s'organise avec les moyens du bord. On prend place dans les caves quand les bombardements menacent. Le village dispose de belles caves voutées, qui ont été répertoriées et chacun sait où se réfugier.

On attend les nouvelles du front, mais elles ne sont pas très nombreuses et pas très réjouissantes. On craignait surtout d'avoir la visite de monsieur le Maire avec de mauvaises nouvelles.

Dans le village, la famille Chrétien Félix réside rue du Fort. Leur fille Eugénie, mariée depuis peu et mère d'une petite fille Paulette qui vient de naître, est venue les rejoindre pour vivre avec eux car son mari Camille Prévôt, a été mobilisé. Peu après son installation chez ses parents, elle reçoit du courrier du front :

Ma chère Eugénie.

Je trouve le temps long de ne pas recevoir de tes nouvelles. Voilà tout près de 11 jours que je n'ai rien reçu. J'ai beau écrire à ta mère, je ne reçois pas de ses nouvelles. Si tu savais que je m'ennuie ; maintenant, on commence à en avoir assez. Tu sais, ce ne sera encore rien si on a le plaisir d'en revenir. Ah, quelle joie le jour où on reviendra ! Je suis toujours en bonne santé et j'espère que ma lettre te trouvera de même. Tu donneras bien le bonjour à toute la famille. Je te quitte en t'envoyant mille baisers. Ton petit Camille qui pense toujours à toi. Embrasse notre Paulette pour moi.

Prévôt Camille

Tu mettras l'adresse : Prévôt Camille, 6^e Compagnie, 79^e Régiment d'Infanterie, 11^e Division, 2^e Corps d'Armée par Bureau Central Militaire de Paris.

Tout le village profite des nouvelles fraîches du front. Mais ça n'est pas très bon car il est dans le nord de la France, à la frontière belge, avec le 2^e Corps d'armée. Ça barde là-bas et les rapports du 13 novembre parlent de : « Plusieurs tentatives des Allemands pour franchir le canal de l'Yser ont été arrêtées, des attaques ennemies ont été repoussées, en fin de journée, sur diverses parties de notre ligne et de celle de l'armée britannique. À l'est d'Ypres nous avons repris, par une contre-attaque, un hameau précédemment perdu. Au sud d'Ypres, nous avons repoussé une offensive de la garde prussienne. »

Nous sommes en novembre 1914, la guerre sévit depuis à peine 4 mois. Le maire du village vient rendre visite à une famille pour annoncer la mauvaise nouvelle. La mairie de Velaine-en-Haye, où résidaient Eugénie et son mari, avait renvoyé le courrier de l'Armée afin de les prévenir du décès de Camille.

Avis de décès

Les membres du conseil d'administration du 79^e Régiment d'Infanterie à Monsieur le Maire de Velaine-en-Haye par Nancy (M-et-M).

Nous avons le regret de vous informer que le soldat Prévôt Camille Nicolas de la 6^e Compagnie au 79^e Régiment d'Infanterie, matricule 02346, né à Velaine-en-Haye le 20 juillet 1886, recrutement de Toul, matricule 183, a été tué à l'ennemi le 13 novembre 1914 au combat devant l'Yser, et nous vous prions de bien vouloir en aviser la famille avec tous les ménagements que comporte la situation.

Nevers le 24 décembre 1914

**Le chef du bureau spécial de comptabilité :
signé illisible**

Le 24 décembre, vous parlez d'un Noël ! Quelle fête ont dû passer les familles et surtout Eugénie (24 ans) qui voyait brutalement sa vie s'écrouler. Bien sûr, il lui restait sa petite Paulette ; sa mère Victorine et son père Félix étaient là aussi, mais bon, ça ne remplace pas un mari. Tout le village est sous le choc ; apparemment c'était le premier décès annoncé par le maire. Les années passèrent difficilement, entre joies ou tristesses, partagées par tout le village.

En juillet 1916, le conseil vote l'achat d'une plaque de marbre pour inscrire les noms des braves tombés au champ d'honneur et ceux cités à l'ordre de l'Armée. En 1916, il y en avait déjà 8.

En 1917, la commune demande à l'autorité militaire de réparer le chemin du barrage abîmé par le passage des camions et voitures qui vont au camp de Bois-l'Évêque. Tous les chemins ont subi de gros dégâts au passage de troupes.

Le 11 novembre 1918, rien de bien particulier n'est relaté dans le registre des délibérations. Je suppose que, comme partout en France, les cloches de l'église ont sonné à grande volée. La population a attendu le retour des mobilisés, des blessés. Si le village de Villey-le-Sec a échappé aux grands malheurs de la guerre, ses enfants ont payé un lourd tribut. Ils sont 15 à avoir donné leur vie pour la patrie.

Une partie de ce récit a été inspirée par le document paru dans le recueil Villey-le-Sec au fil du temps rédigé par R. JOLIN R et J-P. URIOT en juillet 2007 (et Etudes Toulouses, Villey-le-Sec, un village du Toulou à travers les âges, n^{os} 22 et 24, 1981).

Danièle URIOT